



Les membres du **CONSEIL MUNICIPAL** de **MEYNES** sont convoqués en **séance ordinaire**

LE JEUDI 3 AVRIL 2025

à 19 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- 01. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) BUDGETS : PRINCIPAL / CCAS / ANNEXE EAU / ANNEXE ASSAINISSEMENT**
- 02. AFFECTATION DE RESULTAT N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS PRINCIPAL, CCAS ET DES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU, ASSAINISSEMENT**
- 03. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGETS PRINCIPAL / CCAS ET BUDGETS ANNEXES EAU / ASSAINISSEMENT**
- 04. FISCALITE DIRECTE LOCALE : FIXATION DES TAUX 2025**
- 05. BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES**
- 06. REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET TRANSFORMATION ECOLOGIQUE (AQUAPRET) AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION POUR LE FINANCEMENT D'UNE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DE NITRATES ET PESTICIDES**
- 07. DEMANDE DE SUBVENTION AU SMEG 30**

Fait à Meynes, le 28 mars 2025

Fabrice FOURNIER